Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHELLE - 1704 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 20/08/2024 - 8078 - 2001 B 00090 - 434 715 603 - ABCAR D.I.C PROCESS

Compte-rendu de l'assemblée générale des actionnaires de la société ABCAR DIC Process du 18 juin 2022

Le 18/06/2022 à 15h,

Les associés de la société ABCAR DIC Process, SAS au capital de 114 600 €, capital divisé en 1 500 actions de 76,40 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, en son site de Compiègne, sur convocation faite à chacun.

Une feuille de présence est émargée par chaque membre de l'assemblée en entrée de séance tant en son nom qu'en qualité de mandataire. Cette feuille de présence permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent la majorité des actions composant le capital social ; en conséquence l'assemblée est régulièrement constituée puisque les conditions de quorum sont réunies et peut valablement délibérer sur toutes les questions inscrites à l'ordre du jour.

L'assemblée est présidée par Madame BLASCO présidente de la SAS.

Monsieur Victor Lefrançois et Madame ALLAF Tamara sont désignés comme scrutateurs présents et représentant un nombre de voix significatif, et déclarent accepter cette fonction. Monsieur Lefrançois est désigné comme secrétaire.

La présidente dépose sur le bureau à disposition de l'assemblée la feuille de présence, les statuts avec la liste des actionnaires, l'inventaire des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021, et les documents laissés à disposition de l'assemblée pour consultation.

La présidente déclare que les documents, les renseignements visés aux articles L 225 115 et R 225 83 du code de commerce, et la liste des actionnaires ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social conformément aux dispositions légales.

La présidente rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

1. Approbation des comptes annuels établis au 31 décembre 2021
2. Affectation du résultat
3. Questions diverses

Victor Lefrançois, Directeur des Opérations, présente le rapport de gestion et présente à l'assemblée générale les comptes annuels établis.

Diverses observations sont échangées, personne ne demandant plus la parole, la présidente met succession aux voix les résolutions suivantes :

1 1ère RESOLUTION

L'assemblée générale a reçu les informations utiles sur les affaires conclues au sein de la société, sur les comptes, à savoir le bilan, comptes de résultat et annexe arrêtés au 31 décembre 2021 faisant apparaître un total de bilan de 472 079 € et une perte de 1 372 €.

Elle approuve les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports, en conséquence elle donne quitus entier et sans réserve à la Présidente pour sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

2 2EME RESOLUTION

L'assemblée générale constate la réintégration du Crédit Impôt Recherche d'un montant de 34 701 € pour la détermination du résultat fiscal.

L'assemblée générale décide d'affecter la totalité du résultat, soit un bénéfice de 31 116 € au poste autres réserves. Les capitaux propres sont portés à 320 694€

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

3 3EME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de n'effectuer aucune distribution de dividendes.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

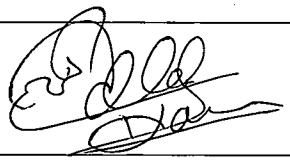
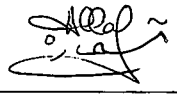
4 4EME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour remplir toutes les formalités de dépôt et de publication légales.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17 h.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture par les actionnaires présents pour servir et valoir ce que de droit.

Actionnaire	Rôle	Nb. Actions	% Actions	Signature
Karim Allaf		225	15%	
Vicenta Blasco	Présidente	175	11,67%	
Tamara Allaf	Scrutateur	400	26,67%	
Victor Lefrançois	Secrétaire	400	26,67%	
Total présent		**1200 / 1500**	**80%**	

JEAN-PIERRE NAUDIN
MAÎTRE EN DROIT E.S.C.A.E
EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ
COMMISSAIRE AUX COMPTES
DIPLÔMÉ DES UNIVERSITÉS
DE BARCELONE ET SALAMANQUE

30 RUE DE BLOSSAC
86000 POITIERS - TÉL. 05 49 88 91 58

90 RUE CARNOT - 86000 POITIERS
TÉL. 05 49 60 72 20

15 RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU
75001 PARIS - TÉL. 01 40 26 62 91

e-mail : naudin.jean-pierre@wanadoo.fr

SOCIETE ABCAR DIC PROCESS

Société par actions simplifiée

Au capital de 114 600€

Siège social : 109 avenue Coligny

17000 LA ROCHELLE

RCS LA ROCHELLE B 434 715 603

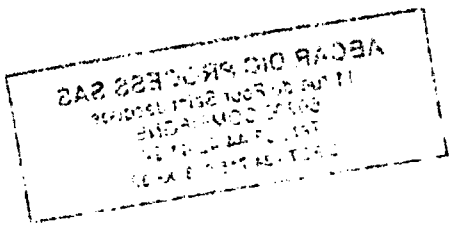
SIRET 434 715 603 00024

APE 4690Z

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021

Certifié conforme
V. Blasco
Présidente

ABCAR DIC PROCESS SAS
11 rue du Four Saint Jacques
60200 COMPIEGNE
Tel : 03 44 42 41 24
SIRET 434 715 603 00032



N° 2050-SD 2022

(1) **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : SAS ABCAR-DIC PROCESS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 109 AVENUE COLIGNY 17000 LA ROCHELLE — Durée de l'exercice précédent *

Numéro SIRET* 43471560300024 — Néant * ☐

Exercice N clos le, 31/12/2021

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	475	AI	475	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	140 682	AS	58 212	82 470
	Autres immobilisations corporelles	AT	4 030	AU	1 461	2 569
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	7 875	BI	7 875	
	TOTAL (II)	BJ	153 062	BK	59 673	93 389
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	64 775	BM	64 775	
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	57 909	BY	57 909	
	Autres créances (3)	BZ	97 497	CA	97 497	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	12 869	CE	12 869	
	Disponibilités	CF	356 776	CG	356 776	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	3 607	CI	3 607	
	TOTAL (III)	CJ	593 433	CK	593 433	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	746 495	1A	59 673	686 822

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

N° 2051-SD 2022

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS ABCAR-DIC PROCESS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 114 600)	DA	114 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	11 460
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	163 518
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	31 117
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	320 695
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	169 418
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	17 543
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	126 309
	Dettes fiscales et sociales	DY	49 857
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	3 000
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	366 127
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	686 822

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	216 127
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCAR-DIC PROCESS — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	441 654	FB	FC	441 654
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services*	FG	30 425	FH	FI	30 425
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	472 079	FK	FL	472 079
	Production stockée*				FM	(135 000)
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	
	Autres produits (1) (11)				FQ	78
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	337 158
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	196
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	4 563
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(32 094)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	206 611
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	3 362
	Salaires et traitements*				FY	90 767
	Charges sociales (10)				FZ	28 355
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	34 656
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	71
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	336 486
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	672
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	233
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	233
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 606
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	1 606
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(1 373)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(701)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

N° 2053-SD 2022

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise SAS ABCAR-DIC PROCESS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 884
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 884
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 884)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(34 701)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	337 391
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	306 275
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	31 117

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — facultatives A6 / obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(5) IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD 2022

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : SAS ABCAR-DIC PROCESS — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	475	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI		
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL		
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	172 201	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	1 132	KW		KX		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY		KZ		LA		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	3 328	LC		LD		1 248
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
	TOTAL III	LN	176 661	LO		LP		1 248
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
	Autres participations	8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés	IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières	IT	7 875	IU		IV		
	TOTAL IV	LQ	7 875	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	185 011	ØH		ØJ		1 248

CADRE B IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV		LW	475	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	31 519	MK	140 682	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	1 132	MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	1 679	MT	2 897	MU	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	33 198	NH	144 712	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	7 875	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	7 875	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	33 198	ØL	153 062	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

(6) AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : SAS ABCAR-DIC PROCESS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	55 800	QA	33 340	QB	31 519	QC	58 212
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	122	QE	113	QF		QG	235
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 293	QM	612	QN	1 679	QO	1 226
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	58 214	QV	34 065	QW	33 198	QX	59 673
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	58 214	ØP	34 065	ØQ	33 198	ØR	59 673

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	591	T4		T5		T6		T7		T8		T9	591
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2	591	X3		X4		X5		X6		X7		X8	591
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP	591	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	591

Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	591	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	591

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

© Sage

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : SAS ABCAR-DIC PROCESS — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABCAR-DIC PROCESS — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	7 875	UV		UW	7 875
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	57 909		57 909		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	247		247		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	34 701		34 701		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	28 949		28 949		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	33 600		33 600		
	Charges constatées d'avance	VS	3 607		3 607		
	TOTAUX	VT	166 888	VU	159 013	VV	7 875
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	169 418	19 418	150 000	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	126 309	126 309		
Personnel et comptes rattachés		8C	22 508	22 508		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	13 968	13 968		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	13 058	13 058		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	323	323		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	17 543	17 543		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 000	3 000		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	366 127	VZ 216 127	150 000	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	17 250	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

© Sage

(9) DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL N° 2058-A-SD 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABCAR-DIC PROCESS | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | Néant * | Exercice N, clos le : 31122021

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	31 117
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductible	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B. cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3°et 212 bis)*	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	(34 701)
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes à long terme - imposées aux taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* - Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* - Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ
					Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
	TOTAL I						WR	(3 584)

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS		
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT		
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 0 %						WH		
	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 19 %						WP		
	Plus-values nettes à long terme - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
	Plus-values nettes à long terme - imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts	Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				XA		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)						ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.						ZY		
	Majoration d'amortissement*						XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 octies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5	XF
				Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
	ZFU-TE (art.44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH				XG
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL							
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2

© Sage

III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI				
	déficit (II moins I)				XJ	3 584
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN			XO	3 584

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

© Sage

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD 2022

Désignation de l'entreprise SAS ABCAR-DIC PROCESS — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	185 690
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)				K6	185 690
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	3 584
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	189 275

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	12 162

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237*septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'idenfication, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmmontant du transfert).

© Sage

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS** DGFiP N° 2058-C-SD2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABCAR-DIC PROCESS — Néant ☐ *

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(59 493)
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	(59 493)

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	
Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	(59 493)
Dividendes	ZE	
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	(59 493)

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N :

ENGAGEMENTS

— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ	18 617	
— Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
— Effets portés à l'escompte et non échus	YS		

DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

— Sous-traitance	YT	120 624
— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ	45 144
— Personnel extérieur à l'entreprise	YU	
— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	14 030
— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV	
— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	26 813
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	206 611

DÉTAILS DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES

— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE	YW	
— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z	3 362
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	3 362

T.V.A.

— Montant de la T.V.A. collectée	YY	76 000
— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	12 300

DIVERS

— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*	ØB	88 360
— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*	ØS	
— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%
— Numéro de centre de gestion agréé* XP		
— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0	ZR	
— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG	
— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH	

RÉGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale — JH 0 — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

© Sage

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES N° 2059-A-SD 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABCAR-DIC PROCESS — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1	INSTALLATIO	31 519		31 519		
	2	MATERIEL	1 679		1 679		
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19%	Long terme ⑩ 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ 0 %	Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)		(A)		(B) (Ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

© Sage

(13) AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

N° 2059-B-SD 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABCAR-DIC PROCESS	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☐ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME N° 2059-C-SD2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABCAR-DIC PROCESS Néant ☐ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ .	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 % ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou à 19 % ④	⑤	col. ⑥=②+③-④-⑤ ⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

© Sage

(15) RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2022

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS ABCAR-DIC PROCESS

Néant ☐ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

16

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E-SD2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABCAR-DIC PROCESS — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012021 et clos le : 31122021 — Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel : *	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	472 079
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	472 079

II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	78
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	32 094
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	32 172

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	133 652
Variation négative des stocks	OQ	135 000
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	36 332
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	71
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	305 054

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	OG	199 197

V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	199 197

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case EV [X]

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	472 079
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	2
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX	
Période de référence GY du 01012021 GZ au 31122021		
Date de cessation	HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

© Sage

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** N° 2059-F-SD 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021 N° SIRET 47471560300024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABCAR-DIC PROCESS

ADRESSE (voie) 109 AVENUE COLIGNY

CODE POSTAL 17000 VILLE LA ROCHELLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2 6	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4 1500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique BLASCO Prénom(s) VICENTA

Nom marital ALLAF % de détention 11,67 Nb de parts ou actions 175

Naissance : Date 03101948 N° Département 99 Commune ADEMUZ Pays ES

Adresse : N° 109 Voie AVENUE COLIGNY

Code Postal 17000 Commune LA ROCHELLE Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique ALLAF Prénom(s) RAOUL BALTAZAR

Nom marital % de détention 10 Nb de parts ou actions 150

Naissance : Date 12021972 N° Département 66 Commune PERPIGNAN Pays FR

Adresse : N° 16 Voie RUE DONCRE

Code Postal 62000 Commune ARRAS Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

Extension 2

N° 2059-F-SD

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise SAS ABCAR-DIC PROCESS

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	MME	Nom patronymique	ALLAF			Prénom(s)	TAMARA		
Nom marital				% de détention	26,67	Nb de parts ou actions	400		
Naissance : Date	29071985	N° Département	66	Commune	CERET	Pays	FR		
Adresse : N°	6	Voie	RUE JEAN L'HUILLIER						
Code Postal	60200	Commune	COMPIEGNE			Pays	FR		

Titre (2)	M	Nom patronymique	ALLAF			Prénom(s)	ABDUL KARIM		
Nom marital				% de détention	15	Nb de parts ou actions	225		
Naissance : Date	15021952	N° Département	99	Commune	TRIPOLI	Pays			
Adresse : N°	109	Voie	AVENUE DE COLIGNY						
Code Postal	17000	Commune	LA ROCHELLE			Pays	FR		

Titre (2)	M	Nom patronymique	VICTOR			Prénom(s)	LEFRANCOIS		
Nom marital				% de détention	26,67	Nb de parts ou actions	400		
Naissance : Date	03121988	N° Département	61	Commune	L'AIGLE	Pays	FR		
Adresse : N°	6	Voie	RUE JEAN L'HUILLIER						
Code Postal	60200	Commune	COMPIEGNE			Pays	FR		

Titre (2)	M	Nom patronymique	GREGOIRE			Prénom(s)	PHILIPPE		
Nom marital				% de détention	10	Nb de parts ou actions	150		
Naissance : Date	09041954	N° Département	75	Commune	PARIS	Pays	FR		
Adresse : N°	79	Voie	QUAI PANHARD ET LEVASSOR						
Code Postal	75013	Commune	PARIS			Pays	FR		

Titre (2)		Nom patronymique				Prénom(s)			
Nom marital				% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance : Date		N° Département		Commune		Pays			
Adresse : N°		Voie							
Code Postal		Commune				Pays			

Titre (2)		Nom patronymique				Prénom(s)			
Nom marital				% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance : Date		N° Département		Commune		Pays			
Adresse : N°		Voie							
Code Postal		Commune				Pays			

Titre (2)		Nom patronymique				Prénom(s)			
Nom marital				% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance : Date		N° Département		Commune		Pays			
Adresse : N°		Voie							
Code Postal		Commune				Pays			

© Sage

(18) FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 43471560300024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABCAR-DIC PROCESS

ADRESSE (voie) 109 AVENUE COLIGNY

CODE POSTAL 17000 VILLE LA ROCHELLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

Détail des Comptes

SAS ABCAR-DIC PROCESS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 16/05/22

© Sage - Ciel Liasse fiscale 15.00

Bilan Actif (2050)

	Brut	Amortissements	Net 31/12/2021	Net N-1 31/12/2020	Variation En valeur	Variation En %
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Fonds commercial	475,00		475,00	475,00	0,00	
20700000 Fonds commercial	475,00		475,00	475,00		
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., matériel et out. industriels	140 682,31	58 212,27	82 470,04	116 401,05	-33 931,01	-29,15
21540000 Matériel industriel	134 778,41		134 778,41	166 296,89	-31 518,48	-18,95
21570000 Agencement, aménagements	5 903,90		5 903,90	5 903,90		
281540 AMTS MAT INDUSTRIEL		57 122,07	-57 122,07	-55 299,93	-1 822,14	-3,30
281570 AMTS AGENCT ET AMENAG		1 090,20	-1 090,20	-499,81	-590,39	-118,12
Autres immobilisations corporelles	4 029,67	1 460,61	2 569,06	2 045,98	523,08	25,57
21810000 Installations générales	1 132,18		1 132,18	1 132,18		
21830000 Matériel de bureau & informat	2 897,49		2 897,49	3 328,16	-430,67	-12,94
28181000 Amort. Installations générales		234,82	-234,82	-121,60	-113,22	-93,11
28183000 Amort. Matériel de bureau &		1 225,79	-1 225,79	-2 292,76	1 066,97	46,54
Immobilisations financières						
Autres immobilisations financières	7 875,00		7 875,00	7 875,00	0,00	
275500 CAUTIONNEMENTS VERSES	7 875,00		7 875,00	7 875,00		
TOTAL (II)	153 061,98	59 672,88	93 389,10	126 797,03	-33 407,93	-26,35
ACTIF CIRCULANT						
Stocks						
Matières premières, approvisionnements	64 775,10		64 775,10	32 681,00	32 094,10	98,20
31000000 Matières premières	64 775,10		64 775,10	32 681,00	32 094,10	98,20
En cours de production de biens				135 000,00	-135 000,00	-100,00
33100000 Produits en cours				135 000,00	-135 000,00	-100,00
Créances						
Clients et comptes rattachés	57 908,99		57 908,99	485 297,52	-427 388,53	-88,07
41100000 Clients	57 908,99		57 908,99	485 297,52	-427 388,53	-88,07
Autres créances	97 496,90		97 496,90	69 330,69	28 166,21	40,63
43870000 Organismes - Prod. à recevoir	246,96		246,96		246,96	
44400000 Etat impôts sur les bénéfices	34 701,00		34 701,00	32 049,00	2 652,00	8,27
445620 TVA SUR IMMOBILISATIONS	8 370,00		8 370,00	8 370,00		
445660 TVA DEDUCTIBLE				1 148,05	-1 148,05	-100,00
4456643 TVA SUR ENCAISSEMENT 2	11 741,57		11 741,57	10 399,50	1 342,07	12,91
44567000 Crédit de TVA à reporter	8 334,00		8 334,00		8 334,00	
445830 REMBST TVA DEMANDE				13 810,00	-13 810,00	-100,00
445860 TVA NON PARVENUE	503,37		503,37	117,89	385,48	326,98
46700000 Autres comptes débiteurs/cr				3 436,25	-3 436,25	-100,00
46870000 Produits à recevoir	33 600,00		33 600,00		33 600,00	
Divers						
Valeurs mobilières de placement	12 869,00		12 869,00	12 869,00	0,00	
50300000 Actions	12 869,00		12 869,00	12 869,00		
Disponibilités	356 776,06		356 776,06	110 538,56	246 237,50	222,76
512100 BANQUE POPULAIRE	268 099,06		268 099,06	11 920,56	256 178,50	2149,05
5123000 LIVRET 34223549013	81 030,52		81 030,52	90 950,24	-9 919,72	-10,91
5124000 BQ POP CAD	6 500,00		6 500,00	6 500,00		
512500 BPOP CC	1 146,48		1 146,48	1 167,76	-21,28	-1,82
COMPTES DE RÉGULARISATION						
Charges constatées d'avances	3 606,61		3 606,61	3 806,80	-200,19	-5,26

© Sage - Ciel Liasse fiscale 15.00

Bilan Actif (2050)

	Brut	Amortissements	Net 31/12/2021	Net N-1 31/12/2020	Variation En valeur	Variation En %
48600000 Charges constatées d'avance	3 606,61		3 606,61	3 806,80	-200,19	-5,26
TOTAL (III)	**593 432,66**		**593 432,66**	**849 523,57**	**-256 090,91**	**-30,15**
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	746 494,64	59 672,88	686 821,76	976 320,60	-289 498,84	-29,65

© Sage - Ciel Liasse fiscale 15.00

Bilan Passif (2051)

	Net 31/12/2021	Net N-1 31/12/2020	Variation En valeur	Variation En %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	114 600,00	114 600,00	0,00	
101300 CAPITAL	114 600,00	114 600,00		
Réserve légale	11 460,00	11 460,00	0,00	
10610000 Réserve légale	11 460,00	11 460,00		
Autres réserves	163 518,24	223 011,08	-59 492,84	-26,68
10680000 Autres réserves	163 518,24	223 011,08	-59 492,84	-26,68
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	31 116,53	-59 492,84	90 609,37	152,30
TOTAL (I)	320 694,77	289 578,24	31 116,53	10,75
AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
DETTES				
Emprunts et dettes auprès établ. de crédits	169 417,67	186 669,16	-17 251,49	-9,24
164100 EMPRUNT BP	101 417,67	118 669,16	-17 251,49	-14,54
164200 EMPRUNT	68 000,00	68 000,00		
Emprunts et dettes financières divers	17 543,14	17 543,14	0,00	
4551100 COMPTE COURANT	8 658,18	8 658,18		
455120 C/C TAMARA ALLAF	5 301,95	5 301,95		
455130 C/C VICTOR LEFRANCOIS	3 583,01	3 583,01		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		317 700,00	-317 700,00	-100,00
41910000 Clients - avances et acompets		317 700,00	-317 700,00	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 309,18	106 822,30	19 486,88	18,24
40100000 Fournisseurs	118 773,18	101 734,30	17 038,88	16,75
408100 FOURNISSEURS	7 536,00	5 088,00	2 448,00	48,11
Dettes fiscales et sociales	49 857,00	55 007,76	-5 150,76	-9,36
42100000 Personnel - Rémunérations dues	10 346,13	6 727,72	3 618,41	53,78
42820000 Dettes prov. congés payés	12 162,30	10 357,73	1 804,57	17,42
43100000 Sécurité sociale	5 281,56	2 792,56	2 489,00	89,13
437000 FORMATION	572,21	707,34	-135,13	-19,10
43710000 MUTUELLE	1 527,50	484,50	1 043,00	215,27
437530 ICIRS	1 466,25	637,05	829,20	130,16
437535 AXA	485,50	488,71	-3,21	-0,66
437840 TAXE APPRENTISSAGE	761,13	803,66	-42,53	-5,29
438610 CHARGES CP A PAYER	3 873,67	3 873,67		
442100 PAS	323,00	512,00	-189,00	-36,91
445660 TVA DEDUCTIBLE	57,75		57,75	
445716 TVA COLLECTEE 20%	7 400,00	27 622,82	-20 222,82	-73,21
445870 TAXE/CA	5 600,00		5 600,00	
Autres dettes	3 000,00	3 000,00	0,00	
46860000 Charges à payer	3 000,00	3 000,00		
COMPTES DE RÉGULARISATION				
TOTAL (IV)	366 126,99	686 742,36	-320 615,37	-46,69
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	686 821,76	976 320,60	-289 498,84	-29,65

© Sage - Ciel Liasse fiscale 15.00

Compte de Résultat (2052)

	Net 31/12/2021	Net N-1 31/12/2020	Variation En valeur	Variation En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	441 654,40	216 384,11	225 270,29	104,11
707000 VENTES MARCHANDISES	359 666,00	191 714,11	167 951,89	87,61
707200 VENTE EQUIPEMENT HORS CEE	81 988,40	24 670,00	57 318,40	232,34
Production vendue de services	30 425,00	27 452,36	2 972,64	10,83
706120 INSTALLATIONS HORS CEE		3 406,00	-3 406,00	-100,00
706200 TRAITEMENT MAT	20 800,00	7 200,00	13 600,00	188,89
706210 TRAITEMENT MAT 1ER EX	1 600,00		1 600,00	
706220 PRESTATION TRAIT MAT 1 EXPORT	8 025,00	16 846,36	-8 821,36	-52,36
Chiffres d'affaires nets	472 079,40	243 836,47	228 242,93	93,60
Production stockée	-135 000,00	135 000,00	-270 000,00	-200,00
71330000 Variation en-cours de production	-135 000,00	135 000,00	-270 000,00	-200,00
Production immobilisée		31 543,61	-31 543,61	-100,00
72200000 Prod. immobilisée - Corporelles		31 543,61	-31 543,61	-100,00
Autres produits	78,19	3,53	74,66	2115,01
75800000 Produits divers de gestion courante	78,19	3,53	74,66	2115,01
Total des produits d'exploitation (I)	337 157,59	410 383,61	-73 226,02	-17,84
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits douane)	195,54	528,88	-333,34	-63,03
60700000 ACHATS MARCHANDISES	195,54	528,88	-333,34	-63,03
Achat mat. 1ère et autres appro.	4 562,91	40 693,81	-36 130,90	-88,79
602200 FOURNITURES CONSOMMABLES	4 562,91	40 693,81	-36 130,90	-88,79
Variation de stock (mat. 1ère et autre appro.)	-32 094,10	-25 601,00	-6 493,10	-25,36
60310000 Variation stocks matières premières	-32 094,10	-25 601,00	-6 493,10	-25,36
Autres achats et charges externes	206 610,95	323 123,98	-116 513,03	-36,06
60400000 Achats Etudes/prestations services		5 340,75	-5 340,75	-100,00
604100 ETUDES	8 100,00	10 710,00	-2 610,00	-24,37
604200 PRESTATIONS DE SERVICES	112 524,32	230 727,13	-118 202,81	-51,23
60610000 Eau, électricité ...	4 129,42	2 664,97	1 464,45	54,95
60630000 Fournitures Entretien, petit équip.	4 139,56	7 198,64	-3 059,08	-42,50
60640000 Fournitures administratives		59,47	-59,47	-100,00
613200 LOC IMMOBILIERES	36 126,24	36 000,00	126,24	0,35
613500 LOC MOBILIERES	5 259,68	689,98	4 569,70	662,29
61400000 Charges locatives et copropriété	3 758,00	3 660,00	98,00	2,68
615500 ENT BIENS MOBILIERS		380,00	-380,00	-100,00
615600 MAINTENANCE SITE INTERNET	8 758,19	809,20	7 948,99	982,33
61600000 Primes d'assurance	4 965,93	3 956,68	1 009,25	25,51
616300 ASSURANCES DIVERSES	607,11	583,22	23,89	4,10
622600 HONORAIRES	10 213,55	11 152,62	-939,07	-8,42
622690 HONORAIRES DIVERS	3 771,00		3 771,00	
622700 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	45,55	82,32	-36,77	-44,67
624100 TRANSPORTS ACHATS	1 004,50	559,02	445,48	79,69
624200 TRANSPORTS VENTES		477,38	-477,38	-100,00
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS		1 797,85	-1 797,85	-100,00
62600000 Frais postaux et télécom.	1 641,06	1 931,78	-290,72	-15,05
626100 PTT	386,26	337,89	48,37	14,32
62700000 Services bancaires et assimilés	1 180,58	4 005,08	-2 824,50	-70,52
Impôts, taxes et versements assimilés	3 361,77	2 787,91	573,86	20,58
631200 TAXE APPRENTISSAGE	563,93	606,46	-42,53	-7,01
633300 FORMATION CONTINUE	476,84	589,45	-112,61	-19,10
635120 TAXE FONCIERE	2 321,00	1 592,00	729,00	45,79
Salaires et traitements	90 766,75	108 810,60	-18 043,85	-16,58
641101 REMUNERATIONS	88 362,18	105 696,37	-17 334,19	-16,40
64120000 Congés payés	1 804,57	3 114,23	-1 309,66	-42,05
64130000 Primes et gratifications	600,00		600,00	
Charges sociales	28 354,70	37 710,04	-9 355,34	-24,81
64510000 Cotisations URSSAF	19 011,83	25 864,82	-6 852,99	-26,50
64533000 ICIRS	1 403,00	1 732,00	-329,00	-19,00

© Sage - Ciel Liasse fiscale 15.00

Compte de Résultat (2052)

	Net 31/12/2021	Net N-1 31/12/2020	Variation En valeur	Variation En %
645380 CRICA	6 004,78	7 762,17	-1 757,39	-22,64
645385 AXA	1 585,09	2 081,05	-495,96	-23,83
647500 MEDECINE DU TRAVAIL	350,00	270,00	80,00	29,63
Dotation d'exploitation				
Sur immobilisations - dot. aux amort.	34 656,26	22 592,13	12 064,13	53,40
68112000 Dot/amort. immob. corporelles	34 656,26	22 592,13	12 064,13	53,40
Autres charges	70,90	40,43	30,47	75,36
65100000 Redevances /concessions, brevets ..		9,99	-9,99	-100,00
65800000 Charges de gestion courante	70,90	30,44	40,46	132,92
Total des charges d'exploitation (II)	**336 485,68**	**510 686,78**	**-174 201,10**	**-34,11**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**671,91**	**-100 303,17**	**100 975,08**	**100,67**
Opérations en commun				
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	233,48	397,29	-163,81	-41,23
76500000 Escomptes obtenus	153,20		153,20	
768100 PRODUITS FINANCIERS	80,28	397,29	-317,01	-79,79
Total des produits financiers (V)	**233,48**	**397,29**	**-163,81**	**-41,23**
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	1 606,07	1 457,36	148,71	10,20
661160 EMPRUNTS ET DETTES	1 606,07	1 457,36	148,71	10,20
Différences négatives de change		78,37	-78,37	-100,00
66600000 Pertes de change		78,37	-78,37	-100,00
Total des charges financières (VI)	**1 606,07**	**1 535,73**	**70,34**	**4,58**
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**-1 372,59**	**-1 138,44**	**-234,15**	**-20,57**
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)	**-700,68**	**-101 441,61**	**100 740,93**	**99,31**

© Sage - Ciel Liasse fiscale 15.00

Compte de Résultat (2053)

	Net 31/12/2021	Net N-1 31/12/2020	Variation En valeur	Variation En %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits except. sur opérations de gestion		12 735,43	-12 735,43	-100,00
77100000 Produits except. /opé. gestion		12 735,43	-12 735,43	-100,00
Total des produits exceptionnels (VII)		**12 735,43**	**-12 735,43**	**-100,00**
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges except. sur opérations de gestion	2 883,79	2 835,66	48,13	1,70
671800 AUTRES CHARGES EXCEPT GESTION	2 883,79	2 835,66	48,13	1,70
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**2 883,79**	**2 835,66**	**48,13**	**1,70**
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**-2 883,79**	**9 899,77**	**-12 783,56**	**-129,13**
Impôts sur les bénéfices * (X)	-34 701,00	-32 049,00	-2 652,00	-8,27
69500000 Impôts sur les bénéfices	-34 701,00	-32 049,00	-2 652,00	-8,27
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**337 391,07**	**423 516,33**	**-86 125,26**	**-20,34**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**306 274,54**	**483 009,17**	**-176 734,63**	**-36,59**
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	**31 116,53**	**-59 492,84**	**90 609,37**	**152,30**

IMMOBILISATIONS PAR COMPTE

Tous les comptes

Date de calcul : 31/12/2021

Compte : (215400) MATERIEL INDUSTRIEL

Code - Libellé	Analytique	Localisation	Famille	Date de mise en service	Valeur à amortir	Taux Type	Amortissement antérieur	Dotation	Amort. cumulés	Valeur résiduelle
(2.35) SALBREUX COUPE LEGUMES				07/04/2016	1 416,00	22,22 L	1 416,00		1 416,00	
(2.38) KEESER COMPRESSEUR A VIS				27/09/2019	7 038,51	25,00 L	2 222,44	1 759,63	3 982,07	3 056,44
(2.39) AURA CHAUDIERE VAPEUR				08/10/2019	9 091,60	25,00 L	2 802,21	2 272,90	5 075,11	4 016,49
(2.40) ISOFLEX EQUIPEMENT				08/10/2019	2 722,77	25,00 L	839,21	680,69	1 519,90	1 202,87
(2.41) VERLINDE PALAN				31/01/2020	6 889,48	25,00 L	1 580,81	1 722,37	3 303,18	3 586,30
(2.43) EUROFROID				30/03/2020	3 415,00	25,00 L	647,91	853,75	1 501,66	1 913,34
(2.44) GROSSERON ETUVE				24/04/2020	6 596,16	25,00 L	1 138,52	1 649,04	2 787,56	3 808,60
(2.45) VERLINDE PONT PORTIQUE				30/04/2020	11 686,39	25,00 L	1 969,08	2 921,60	4 890,68	6 795,71
(2.46) VERLINDE PALAN				30/04/2020	4 389,07	25,00 L	739,53	1 097,27	1 836,80	2 552,27
(2.47) WURTH SERVANTE				04/05/2020	1 843,22	25,00 L	305,52	460,81	766,33	1 076,89
(2.48) WURTH TABLE TRAVAIL				25/05/2020	501,20	25,00 L	75,87	125,30	201,17	300,03
(2.49) ISOFLEX BRIDES				29/05/2020	1 517,10	25,00 L	225,49	379,28	604,77	912,33
(2.50) TREVOIS TANDEM PRO				31/05/2020	943,96	25,00 L	139,01	235,99	375,00	568,96
(2.51) TLV SEPARATEUR				18/06/2020	1 125,72	25,00 L	151,90	281,43	433,33	692,39
(2.53) MACHINE LABORATOIRE				01/07/2020	75 602,23	25,00 L	9 527,95	18 900,56	28 428,51	47 173,72
Total (215400) MATERIEL INDUSTRIEL					**134 778,41**		**23 781,45**	**33 340,62**	**57 122,07**	**77 656,34**

Compte : (215700) AGENCEMENTS MAT. INDUSTRIEL

Code - Libellé	Analytique	Localisation	Famille	Date de mise en service	Valeur à amortir	Taux Type	Amortissement antérieur	Dotation	Amort. cumulés	Valeur résiduelle
(3.02) LD ELECT ALIMENTATION CHAUDIERE				26/02/2020	5 903,90	10,00 L	499,81	590,39	1 090,20	4 813,70
Total (215700) AGENCEMENTS MAT. INDUSTRIEL					**5 903,90**		**499,81**	**590,39**	**1 090,20**	**4 813,70**

Compte : (218100) INSTALLATIONS GENERALES

Code - Libellé	Analytique	Localisation	Famille	Date de mise en service	Valeur à amortir	Taux Type	Amortissement antérieur	Dotation	Amort. cumulés	Valeur résiduelle
(1) SAINT MACLOU MOQUETTE LOCAL				05/12/2019	1 132,18	10,00 L	121,60	113,22	234,82	897,36
Total (218100) INSTALLATIONS GENERALES					**1 132,18**		**121,60**	**113,22**	**234,82**	**897,36**

Compte : (218300) MATERIEL BUREAU, INFORMATIQUE

Code - Libellé	Analytique	Localisation	Famille	Date de mise en service	Valeur à amortir	Taux Type	Amortissement antérieur	Dotation	Amort. cumulés	Valeur résiduelle
(4.09) ORDINATEUR DARTY ACER				30/07/2019	1 065,83	33,33 L	506,15	355,28	861,43	204,40
(4.10) DARTY PC LENOVO				13/06/2020	583,33	33,33 L	107,61	194,44	302,05	281,28
(4.11) BOULANGER PORTABLE ASUS				28/10/2021	582,50	33,33 L		34,58	34,58	547,92

Code - Libellé	Analytique	Localisation	Famille	Date de mise en service	Valeur à amortir	Taux Type	Amortissement antérieur	Dotation	Amort. cumulés	Valeur résiduelle
(4.12) IKEA BUREAU PLATEAU				17/10/2021	665,83	20,00 L		27,73	27,73	638,10
Total (218300) MATERIEL BUREAU, INFORMATIQUE					**2 897,49**		**613,76**	**612,03**	**1 225,79**	**1 671,70**
Total					**144 711,98**		**25 016,62**	**34 656,26**	**59 672,88**	**85 039,10**

Total brut des sorties :

Diminution des éléments sortis :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2022

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SAS ABCAR-DIC PROCESS 109 AVENUE COLIGNY 17000 LA ROCHELLE France	109 AVENUE COLIGNY 17000 LA ROCHELLE
SIRET 43471560300024	
Adresse du principal établissement :	**Ancienne adresse en cas de changement :**

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées	Ingéniérie études techniques	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	3 584		
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long termeimposables à 0%			

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur ☐		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐			
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF ☐ Nom et adresse du prestataire

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé CIEL

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Cabinet NAUDIN JEAN-PIERRE 90 RUE CARNOT 86000 POITIERS *Tél :* 0549607220	*Tél :*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	**Identité du déclarant :**
CGA ☐ *Viseur conventionné* ☐ *N° d'agrément CGA*	Date : 16052022 Lieu : LA ROCHELLE Qualité : Présidente Nom du signataire : MME ALLAF VINCENTA

© Sage

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD (2022)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montant des revenus répartis (5)				*Total (a à h)*		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5	 Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	 Remboursements 8
MME ALLAF VICENTA 109 AV DE COLIGNY 17000 LA ROCHELLE	30						

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

© Sage